

Toast à la Patrie du 25.07.2013 Rotary Club d'Aubonne.

Bien Chers Amis rotariens,

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté de prononcer ce toast à la Patrie, et s'est entouré de ma famille et de mes enfants spécialement habillés pour la circonstance que je voudrais le faire. Pour moi, la notion de Patrie est totalement indissociable de celle de la famille. La Patrie s'appuie sur des entités simples, qui la crée, la développe, l'entretiennent, et la font vivre. C'est l'endroit où l'on a ses attaches, où l'on se pose, indépendamment de tout sentiment nationaliste. La Patrie, c'est le Pays des Pères !

La Suisse, notre Pays, est un joyau dont nous oublions parfois la valeur, elle puise ses origines si loin, que nous avons de la peine à nous en souvenir.

Cette histoire commence pourtant bien mal. C'est en 58 avant J-C que les Helvètes décident de quitter leur territoire, sans que l'on sache vraiment pourquoi. Cependant, on s'accorde à dire que la famine, mais surtout la pression des Germains pousse ce peuple tout entier à émigrer. Divico, leur chef, pour éviter que leurs biens tombent aux mains des germains, ordonne que tous les villages, et tous les biens ne pouvant être transportés soient brûlés sur place. Ils sont donc 368'000, dont 92'000 guerriers à abandonner l'Helvétie, région qui s'étend au nord des Alpes sur le territoire de la Suisse actuelle, pour se diriger en direction de l'Aquitaine. C'est à Genève, que la rencontre avec les 6 légions de Jules César a lieu. S'ensuit une bataille dont l'issue est incertaine. La victoire ne peut pas être portée au crédit des romains, il faudra une seconde bataille sur la Saône, pour que les Helvètes soient déclarés vaincus et s'en retournent dans leur territoire d'origine. Cette migration marquera le commencement de la Guerre des Gaules, campagne que César relatera dans ses écrits, et où il fera l'éloge de ces Helvètes dont le courage n'a d'égal que la force physique et de caractère. C'est donc en sortant de leur territoire que nos ancêtres se sont fait connaître.

Faisons maintenant un saut dans notre histoire...

1291 date connue de tous n'est-ce pas ? Mais savez-vous que le pacte de 1291 acte fondateur de la Suisse n'a été exhumé qu'en 1758 des

archives de Schwytz. Il ne constituait qu'une alliance de paix entre les peuples des vallées. À ce titre, le texte n'a rien d'une déclaration d'indépendance paysanne à caractère révolutionnaire. En effet, il visait en premier lieu à réaffirmer l'autorité des élites locales. Le Pacte fédéral n'est considéré officiellement comme acte fondateur de la Confédération suisse que depuis la fin du XIX^e siècle. Cette reconsidération est en grande partie due au Conseil fédéral de l'époque, qui s'est appuyé sur ce document pour organiser une fête de jubilé en 1891, puis pour déclarer le 1^{er} août fête nationale à partir de 1899. C'est curieux de penser qu'avant cette date, il n'était pas commémoré de fête nationale.

Cependant, même si nos convictions semblent ébranlées par ces affirmations, il est une autre date qu'il convient de considérer. En 1314, soit seulement 23 ans plus tard, les Schwytzois qui ont soutenu Louis IV de Bavière lors de sa tentative de s'emparer de la couronne face à Frédéric le Bel, se trouvent en opposition aux Habsbourg. Cette tension se trouve encore exacerbée par le fait que les Autrichiens sont les avoués de l'Abbaye d'Einsiedeln. Pour mémoire, une avouerie implique la protection d'une propriété ecclésiastique par un seigneur. Les Schwytzois qui exploitent les forêts appartenant au clergé, se trouvent au centre d'arbitrages qui n'aboutissent pas, et sont excommuniés. Ivres de rage, ils attaquent le couvent pendant la nuit des rois.

Frédéric Le Bel, envoie donc son frère Léopold I^{er} d'Autriche mettre au pas ces paysans. Il est à la tête d'une armée de 3000 hommes, mais les Schwytzois ayant été prévenus, font appel à leurs alliés uranais et surprennent Léopold le 15 novembre 1315 dans le passage du Morgarten aux alentours du lac d'Ägeri. La surprise est totale, et les Habsbourg mis en déroute. Comme personne dans ces vallées n'a de possibilité de faire de prisonnier, on dépouille les chevaliers en armure tombés à terre, puis on les achève. Cet épisode contribuera à forger la réputation de cruauté des Suisses au travers de toute l'Europe.

Le 9 décembre 1315, les Confédérés signent un pacte à Brunnen, qui lui, les engage militairement et garanti une non-agression. Ce pacte, crée de fait une alliance défensive entre les Waldstätten, ce qui n'est pas le cas du pacte de 1291. Ce traité aboutira à l'entraide lors des batailles de Sempach en 1386, et de Näffels en 1388.

C'est je pense le réel acte fondateur de la Suisse. Ce pacte, peut également être assimilé à la fondation de l'armée de milice et à la conscription obligatoire, puisque tous les citoyens des vallées sont enrôlés et amenés à combattre. Notre Patrie c'est donc construite sur deux idées simples : la Paix et la justice en 1291, puis l'alliance militaire et défensive en 1315.

Dans le cadre d'un récent travail de recherche sur l'Abbaye d'Aubonne, dite Abbaye des Amis Réunis, qui fête cette année ses 175 ans, j'ai eu l'occasion, de mener un certain nombre de réflexions :

Tout d'abord, afin de replacer les événements dans leur contexte, il convient de rappeler que les Abbayes sont une particularité vaudoise au même titre que les Jeunesses campagnardes. Elles remontent pour la plupart au moyen-âge, bien qu'elles furent pour un grand nombre dissoutes et recrées sous des formes diverses en fonctions des événements politiques de l'époque. La révolution vaudoise de 1798, marqua à ce titre un tournant majeur. Il subsiste néanmoins des sociétés encore constituées à ce jour qui n'ont que peu évolué dans leur forme, la plus ancienne étant, à ma connaissance l'Abbaye l'Honorable Milice bourgeoise de Grandcour, dont la date de fondation remonte à l'an de grâce 1381, soit dit en passant avant les batailles de Sempach et de Näffels.

Ces milices, étaient composées d'arquebusiers, soumis à des prestations militaires comme la défense de la localité, ou l'office du guet. En contrepartie, elles pouvaient organiser un tirage qui avait valeur d'entraînement, et qui représentait également un moment festif.

Comme dans ces temps reculés, les structures militaires étaient fort éloignées de celles que nous connaissons aujourd'hui, nos ancêtres s'inspirèrent donc des structures ecclésiastiques des Abbayes pour organiser ces corps de troupes locaux. En fait, comme elles étaient constituées de bourgeois, et que les officiers d'antan se trouvaient dans la noblesse, il était nécessaire de leur nommer un Président, qui prit le nom d'Abbé-Président.

Il est tout de même bon de se rappeler que la défense des localités de notre Pays, étaient assurées par des milices citoyennes impliquées dans la sécurité locale. Mais pas seulement...

Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer plus haut, ces milices, étaient également responsables du service du guet. Le guet, dont le plus célèbre est celui de la cathédrale de Lausanne attesté depuis 1405, ne servait pas, vous vous en doutez, uniquement à l'annonce des heures. Les principales villes en étaient dotées pour la surveillance des départs d'incendie notamment. On peut donc raisonnablement tirer un parallèle entre les missions d'autrefois, et celles plus contemporaines, de défense du territoire et de sa population contre une attaque militaire et des engagements d'appui que l'Armée effectue au profit des autorités civiles, à leur demande et selon le principe de subsidiarité. Il faut également relever que ces corps locaux n'étaient pour la plupart pas constitués de volontaires, mais qu'ils étaient composés de citoyens recrutés selon un règlement.

Ces pratiques anciennes montrent une fois de plus que l'initiative pour l'abrogation du service militaire obligatoire, sur laquelle nous sommes amenés à nous prononcer le 22 septembre 2013 doit être combattue avec force. De fait, personne ne s'y trompe, l'expérience des pays qui nous entourent est probante : Il n'y pas d'armée de milice possible sur la base d'une milice volontaire !

Cet esprit de milice, car depuis le temps, on peut bien dire « esprit de milice » est inscrit dans notre ADN, mais il existe à l'état latent en chacun de nous. Dans ce monde moderne, où tout pousse à l'individualisme, seule une obligation peut révéler ce qui s'impose comme une évidence aux yeux de tous après l'accomplissement du service. Ce n'est qu'à partir de cette prise de conscience que des engagements volontaires sont possibles. C'est vrai pour un engagement politique, c'est vrai également pour des engagements tout aussi importants dans le cadre du Rotary par exemple.

Dans les valeurs éducatives qui m'ont été transmises, j'en ressors une principale à laquelle je suis particulièrement attaché : la solidarité !

Dans un monde d'individualistes, où l'obligation de servir, a la vertu de nous révéler comme il est beau et important de se mettre à disposition des autres et de son Pays pour l'accomplissement de tâches sécuritaires, on souhaite nous faire croire qu'une abolition serait salutaire. J'en suis d'autant plus choqué que cette initiative est soutenue

par un parti gouvernemental dont la solidarité est pourtant le fonds de commerce ! Cela relève au mieux de la candeur, au pire de l'irresponsabilité.

Alors aujourd'hui, en cette période de Fête Nationale, nous nous devons de nous poser un certain nombre de questions. Sans sombrer dans la paranoïa, il faut bien admettre que notre Patrie est sujette à des attaques répétées, sournoises et de plus en plus fréquentes.

Olivier Delacrétaz écrivait au mois de juin dans la « Nation », je cite :

« La vérité, c'est que nous sommes en état de pré-guerre: violation répétée de notre souveraineté, mise en cause de nos institutions, menaces de rétorsions sur des entreprises respectueuses des lois, chantage au blocus économique, nous subissons des actes d'hostilité d'une gravité croissante de la part d'un pouvoir prédateur, cynique et brutal, les États-Unis d'Amérique.

Le mot de guerre fait peur. Mais on n'évite pas une chose en évitant de la nommer. D'autres que moi l'ont d'ailleurs utilisé, il n'y a pas si longtemps. Rappelez-vous l'ambassadeur Carlo Jagmetti, dont une note du 19 décembre 1996 mettait en garde le Conseil fédéral contre l'agression planifiée par le Congrès juif mondial, le sénateur Alfonse D'Amato et la clique du président Clinton. Jagmetti parlait explicitement de guerre. Comme on sait, il fut limogé sans phrase par son chef, le conseiller fédéral Flavio Cotti, pour ce seul motif qu'il avait dit, secrètement, la vérité.

L'affaire Cotti permit au monde entier de nous tester: nous fûmes pesés, et trouvés légers. Nous constatons aujourd'hui le coût politique de cette légèreté. »

Ces tentatives d'ingérences, de mise au rancard de notre droit, sont autant d'attaques à notre souveraineté, et ainsi qu'aux Pactes signés par nos ancêtres au Grütli et à Brunnen. En ne nous défendant pas, et en ne nous affirmant pas, notre Patrie disparaîtra à terme. Nous nous devons de tenir bon, de faire entendre la voix du Pays profond à nos édiles, et convaincre nos concitoyens, qu'en dépit du prix à payer, qui sera peut être élevé, rien ne saurait être au-dessus de la liberté.

Cette liberté qui est chère à tous doit se défendre, comme nos ancêtres ont défendu la leur. Nous n'avons pas à accepter de saluer le chapeau du bailli Gessler, même si cela représente moins de risques que de tirer une flèche dans une pomme, fusse t'elle placée sur la tête de son propre fils !

Revenons à nos valeurs, n'ayons pas honte de nos traditions, sachons les faire évoluer, car elles nous ancrent dans ce que nous avons de plus cher, notre Patrie. Les traditions ne sont pas désuètes, car comme le disait Gustave Mahler, elles sont. « La transmission du feu, et non l'adoration des cendres ».

Nous rotariens savons ce que servir veut dire, et nous devons par nos actes continuer cette belle action entreprise il y a fort longtemps au profit de la Patrie. Mes enfants, qui arborent fièrement le costume vaudois, sont les jeunes ambassadeurs du Pays de demain, et je suis fier de les avoir à mes côté pour ce moment important. C'est par notre volonté, et la force que représente cette génération qui monte, que nous trouverons le courage de passer au travers de toutes les épreuves qui nous attendent encore.

N'ayons crainte, nos institutions résistent bien, notre économie est encore prospère, ayons foi en notre capacité d'entreprendre et de résister. C'est le vœux que je formule pour notre Pays et ses habitants, sans distinction de nationalité.

Si certains d'entre nous se sentent abattus, alors je les encourage à ne pas baisser les bras, mais plutôt à lever le coude, et à porter un toast à la Suisse, notre Pays, en buvant à sa santé, et en s'exclamant :

Vive la Suisse longue vie à nos valeurs !

Yves Charrière,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Charrière', with a stylized flourish at the end.

Le 25.07.2013